



FONDATION D'ENTREPRISE

FEREC

APPEL À PROJETS 2023

-

Accord de publication

Je soussigné,

NOM :

Prénom :

Organisme :

Porteur du projet :

autorise la fondation d'entreprise FEREC, en cas d'acceptation de mon projet le 7 juillet 2023, à publier sur son site internet www.fondation-ferec.fr :

- à partir du 24 novembre 2023 :
 - le nom complet du projet et son abréviation,
 - le résumé du projet et les résultats attendus,
 - la date de réalisation de l'action,
 - le montant du projet ainsi que la contribution de la fondation d'entreprise FEREC.

- à partir du 1^{er} novembre 2024, un compte-rendu final illustré que je m'engage à fournir à la fondation d'entreprise FEREC le 16 septembre 2024. Au minimum, ce compte-rendu :
 - présentera le déroulé de l'action et les résultats obtenus,
 - mentionnera le soutien de la fondation d'entreprise FEREC
 - détaillera nom, prénom, société et qualité des personnes impliquées dans le projet
 - affichera le logo de la fondation d'entreprise FEREC
 - respectera les instructions du règlement de l'appel à Projets 2023.

Fait à :

Le :

Signature :